



ÉCOLE SECONDAIRE NATAGAN

570, Principale Nord Barraute (Québec) J0Y 1A0	
Téléphone	819-732-6577
Courriel	natagan@cssh.gouv.qc.ca

HORAIRE DE LA JOURNÉE

Secondaire	
7 h 45 à 8 h 33	Surveillance
8 h 33 à 8 h 36	Déplacement
8 h 36 à 9 h 44	1 ^{er} cours
9 h 44 à 9 h 47	Déplacement
9 h 47 à 9 h 57	Pause
9 h 57 à 10 h	Déplacement
10 h à 11 h 08	2 ^e cours
11 h 08 à 11 h 11	Déplacement
11 h 11 à 11 h 49	3 ^e cours
11 h 49 à 11 h 52	Déplacement
11 h 52 à 12 h 52	Dîner
12 h 52 à 12 h 55	Déplacement
12 h 55 à 14 h 03	4 ^e cours
14 h 03 à 14 h 06	Déplacement
14 h 06 à 14 h 16	Pause
14 h 16 à 14 h 19	Déplacement
14 h 19 à 15 h 27	5 ^e cours
15 h 27 à 15 h 30	Déplacement
15 h 30 à 15 h 40	Surveillance et départ

Le matin la surveillance d'élèves débute à 7h45 pour l'ouverture des portes et l'arrivée des autobus.



CODE DE VIE

Aux parents, aux élèves,

Les membres du personnel de l'école Natagan reconnaissent qu'il est important d'enseigner et de renforcer activement les comportements appropriés et positifs chez tous les élèves afin de favoriser et de maintenir un milieu d'apprentissage et d'enseignement harmonieux et sécuritaire. Entre autres, l'école a comme mission de développer la socialisation et les compétences des élèves pour devenir des citoyens responsables et actifs. Nous favorisons donc la responsabilisation progressive de l'élève par le renforcement positif des comportements attendus. **L'école enseigne le code de vie à tous les élèves.** Elle s'assure que tous les élèves le connaissent et le comprennent. À cette étape, les interventions suivantes sont faites avec tous les groupes :

- Affichage et présentation du code de vie ;
- Renforcement des comportements positifs ;
- Avertissements et rappels aux élèves qui manquent au code.

Les comportements inadéquats seront gérés par un continuum d'interventions graduées et de conséquences logiques afin que les élèves intègrent les comportements attendus et utilisent des comportements de remplacement.

Nous vous invitons à valoriser les bons comportements de votre enfant tant à l'école qu'à la maison. Votre appui est important pour la réussite et le bien-être des élèves !

Les trois grandes valeurs qui ont été identifiées dans l'élaboration du code de vie

PLAISIR



BIENVUEILLANCE



COLLABORATION



Nous vous remercions de votre collaboration !

L'équipe école

Adopté au conseil d'établissement le 23 avril 2024

RÈGLES DE VIE ET DE CONDUITE

Le rôle et les responsabilités de l'élève



Valeurs : Bienveillance – plaisir - collaboration

	Règles	Comportements attendus	Raison d'être
 Réussite éducative	Je m'investis dans ma réussite scolaire.	Je suis ponctuel. Je fais le travail demandé en utilisant mes outils et les ressources. Je reconnais mes défis et je fais l'effort de les surpasser. Je prends des risques et j'apprends de mes erreurs.	Ainsi... Je me donne toutes les chances d'apprendre et de réussir.
Vivre ensemble	Par mon attitude, mon comportement et mon langage, je suis respectueux des élèves et des adultes.	Je suis poli et courtois avec les autres. Je règle mes conflits par la communication et de manière non violente. Je respecte les différences.	Ainsi... Je contribue à un climat de vie respectueux et agréable où tout le monde a sa place.
Sécurité	J'adopte un comportement sécuritaire et responsable pour moi et les autres.	J'écoute les consignes de tous les adultes. Je me déplace calmement. Je respecte les règles de sécurité de l'école. Je suis aux bons endroits aux bons moments.	Ainsi... J'apprends à vivre en société. Je préviens les accidents et les conflits.
Santé et bien-être	Je fais des choix favorisant le développement de mon estime personnelle.	Je prends soin de moi (hygiène, alimentation, sport, sommeil, etc.). Je porte des vêtements appropriés qui me permettent de réaliser toutes mes activités. Je porte des vêtements qui ne présentent pas de symboles associés à la violence ou à des faits inacceptables.	Ainsi... J'apprends à me connaître et je développe une image positive de moi.
Environnement	Je prends soin de mon environnement et du matériel.	J'adopte des comportements écoresponsables. Je garde en bon état ce qui m'est confié : le matériel, les lieux et le mobilier. Je suis responsable des bris que je causerai volontairement.	Ainsi... Je fais en sorte que mes gestes aient un impact positif sur mon environnement.

TRANSPORT SCOLAIRE

Attentes	Fonctionnement
<p>Les modifications sont faites aux bonnes personnes et aux bons moments.</p> <p><i>Nous demandons que les changements soient faits 24 h à l'avance.</i></p> 	<p><u>Gestion du transport scolaire de la CSSH</u></p> <p>INTERDICTION DE CHANGEMENT D'AUTOBUS SPORADIQUE</p> <p>Nous vous rappelons que les changements d'autobus pour une journée ne sont pas autorisés à la CSSH, sauf exception pour un cas d'urgence. <u>L'école n'acceptera pas de traiter les demandes de changements. Il est important de contacter le transport scolaire dans ces cas au 819 732-6561 option 1, ou par courriel : transport.scolaire@cssh.gouv.qc.ca.</u></p> <p>LA GESTION MENSUELLE D'UNE ADRESSE COMPLÉMENTAIRE EXIGÉE</p> <p>Les parents concernés doivent fournir un horaire mensuel ou idéalement annuel, pour les élèves qui ont une adresse complémentaire, c'est-à-dire une 2^e adresse pour un service de garde privé, scolaire ou qui sont en garde partagée. Précisons que ce service demeure toujours gratuit. L'équipe du transport scolaire ne gère que deux adresses par élève.</p>

GESTION DES ABSENCES

Lors d'une absence ou d'un retard, c'est la responsabilité du parent et de l'élève de s'assurer de la motivation et de prendre arrangement avec l'enseignante.

Vous devez motiver l'absence sur le mozaïk portail.

<https://portailparents.ca/accueil/fr/>

Lors d'absences répétées, les parents seront avisés et le cas sera référé à la direction.

Maladie

En cas de maladie, les parents ont 48 heures pour motiver une absence.

CODE DE CIVILITÉ

Au Centre de services scolaire Harricana et à l'école, nous n'acceptons pas les manques de :

- Respect ;
- Collaboration ;
- Politesse et courtoisie ;
- Intégrité.

Le langage abusif, les gestes et les actions visant à dénigrer ou à blesser une autre personne ne sont pas Tolérés que ce soit de façon verbale, écrite ou sur les réseaux sociaux.

La responsabilité de chacun consiste à :

- Utiliser un langage courtois, tempéré et adapté ;
- Collaborer adéquatement ;
- Fournir les informations requises ;
- Faire preuve d'attention et d'écoute face aux autres ;
- Respecter la confidentialité des informations ;
- Respecter les différences.

Source : Politique sur la civilité accessible au [www.csharricana.qc.ca/ADMINISTRATIF/POLITIQUES REGLEMENTS](http://www.csharricana.qc.ca/ADMINISTRATIF/POLITIQUES_REGLEMENTS).

Cette procédure s'adresse à toutes les personnes en lien avec l'école, soit les élèves, les parents, le personnel de l'école ou tout autre partenaire.

CODE DE CIVILITÉ

LE LANGAGE ABUSIF, LES GESTES ET LES ACTIONS VISANT À DÉNIGRER OU À BLESSER UNE AUTRE PERSONNE NE SONT PAS TOLÉRÉS.

ICI, NOUS DEMANDONS :

RESPECT
POLITESSE ET COURTOISIE
COLLABORATION
INTÉGRITÉ

LA RESPONSABILITÉ DE CHACUN CONSISTE À :

- UTILISER UN LANGAGE COURTOIS, TEMPÉRÉ ET ADAPTÉ
- COLLABORER ADÉQUATEMENT AVEC LES PERSONNES
- FOURNIR LES INFORMATIONS REQUISES
- RESPECTER LA CONFIDENTIALITÉ DES RENSEIGNEMENTS
- FAIRE PREUVE D'ATTENTION ET D'ÉCOUTE FACE AUX AUTRES
- RESPECTER LES DIFFÉRENCES

Extrait adapté de : Demers, Gilles. (2014) Le climat de travail : La responsabilité et l'obligation de tous.

HARRICANA

